

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2021

PROTÉGER RÉMUNÉRATION AGRICULTEURS - (N° 4134)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE508

présenté par
M. Besson-Moreau, rapporteur

ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 35, substituer au mot :

« Elles »

les mots :

« Les mesures conservatoires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel